



Avec le Ministre de la Fonction Publique, ce sera jusqu'au trognon !!!

Le gouvernement a annoncé vouloir porter à 3 jours le délai de carence en cas d'arrêt maladie d'un Fonctionnaire et le plafonnement à 90% du salaire pour les 3 premiers mois d'un congé maladie ordinaire. Ce projet intervient dans un contexte budgétaire qualifié de dégradé, impliquant des coupes drastiques et aveugles.

En effet, la gestion des finances publiques au cours des 10 dernières années, largement favorable aux plus aisés, a accouché d'un désastre budgétaire et il est désormais l'heure de payer les pots cassés.

Alors, quel meilleur bouc émissaire que le Fonctionnaire, ce tire-au-flanc profiteur qui vampirise les deniers publics ?

C'est à ce moment qu'entre en scène le Ministre de la Fonction Publique et de la Simplification, qui met un point d'honneur à appliquer sa vision simpliste de la fonction publique.

Bien que **les Services Publics** de la Justice, du Social, de la Santé, de l'Education ... **soient déjà à l'os depuis des années** (Désindexation et gel du point d'indice, effondrement des budgets de fonctionnement, absence d'avantages en nature (CE, tickets restaurants etc...), postes vacants non pourvus, transfert de compétences aux acteurs privés et sous-traitance dispendieuse aux cabinets de conseil, parc de véhicules vétustes et dangereux, équipement informatique obsolète, restriction drastique sur les fournitures de bureau, bâtiments sales, pas/peu entretenus, insalubres (amiante, champignons), insécurisés etc ...), **le Ministre semble débarquer d'une autre planète et estime que la Fonction Publique vit dans l'opulence**. On ne peut donc que nourrir des inquiétudes face aux décisions d'une personne assise sur tant de certitudes.

Après les applaudissements et hommages rendus aux personnels médicaux lors de la crise du Covid, après les mails de félicitations adressés par les Ministres aux Fonctionnaires suite à la grand-messe des JO, arrive le moment des désillusions et de l'ingratitude.

Si comparaison n'est pas raison, le Ministre oublie intentionnellement qu'**une large majorité des salariés du privé voient leur délai de carence de 3 jours neutralisé** grâce à des accords d'entreprises, de branche, des conventions collectives ou des mutuelles au moins partiellement subventionnées par les employeurs.

Le Ministre oublie de considérer qu'au vu des conditions de travail imposées aux agents de 3 Fonctions Publiques, le niveau d'absentéisme particulièrement contenu relève du miracle et que la continuité du service public ne repose que sur l'**engagement sans faille des Fonctionnaires**.

Le Ministre décide en toute conscience de stigmatiser les Fonctionnaires et de ne retenir qu'un seul indicateur comptable pour appliquer injustement des sanctions financières à des agents victimes de

conditions de travail méthodiquement dégradées qui engendrent **épuisement, frustration, altération de la santé**.

Cette vision court-termiste et inopérante ne peut qu'aggraver une situation déjà alarmante.

M. le Ministre, nous vous demandons de prendre la pleine mesure de cette décision car **nous ne serons pas en mesure d'encaisser cette nouvelle offense**. Elle n'aboutira qu'à la clochardisation d'une Fonction Publique déjà en lambeaux, qui n'attire plus, qui ne suscite plus de vocation.

La CGT IP s'oppose fermement à cette nouvelle casse sociale et fera entendre sa voix dans toutes les instances.

Les CGT 02/60, EPI 59/62, SPIP 80 à Bapaume, le 07 Novembre 2024